

## JO & JOP 2024

# L'ÉPREUVE DE LA NÉGOCIATION !

Les Jeux Olympiques et Paralympiques approchent et la nécessité de poser un cadre social permettant de répondre aux exigences de production et à l'engagement des salariés devient urgent. Les accords et les annonces se multiplient dans les services publics et les entreprises qui seront mobilisés. Les enveloppes consacrées à ces événements gonflent également. Ile de France Mobilités a, par exemple, réévalué son enveloppe olympique à 250 millions d'euros au lieu des 200 millions annoncés en 2023.

La CFDT Cheminots porte un grand nombre de revendications pour une juste reconnaissance des agents et une large prise en compte de toutes celles et tous ceux qui vont concourir directement et indirectement aux JO et JOP. Explications.

### UN CONTEXTE QUI CHANGE ET UNE URGENCE À LA NÉGOCIATION

À la fin de janvier 2024, le Gouvernement annonçait que l'Etat verserait une prime exceptionnelle, pouvant aller jusqu'à 1 900€ aux policiers et aux gendarmes, en compensation de leur mobilisation durant les Jeux Olympiques et Paralympiques.

Grâce aux négociations qui se sont conclues à la RATP le 24 avril, les agents du département Métro Transport Services et de la Direction Opérationnelle RER A et B pourront toucher une prime allant jusqu'à 2 500€.

Pendant ce temps, à la SNCF, **les mesures sociales d'accompagnement des JO n'ont pas évolué** depuis la Table Ronde JO du 28 novembre 2023, au cours de laquelle la Direction annonçait que l'ensemble des agents qui travailleront les journées d'épreuve, et qui contribueront directement à la production ferroviaire en lien avec l'événement, bénéficieront d'une prime exceptionnelle de 50€ bruts par journée de service.

Pour la CFDT Cheminots, il est indispensable d'aller au-delà et de cranter, par la **négociation des dispositions de haut niveau**.

La CFDT Cheminots considère que **l'ensemble des agents qui concourent** à la réalisation des plans de transport mis en oeuvre durant les JO et les JOP doit être éligible aux mesures.

La CFDT pousse également pour que tous les agents mobilisés avant les épreuves pour la **préparation** du matériel, du réseau, des SI, etc, soient également inclus.

Les agents de **l'encadrement** ne doivent pas être laissés pour compte.

### VERSEMENT D'UNE GRATEX ET AUGMENTATION DE LA PRIME JO

La CFDT propose un double mécanisme qui permette à la fois de n'oublier personne et d'accéder à une reconnaissance juste et de haut niveau :

#. Versement d'une **GRATEX** (Gratification Exceptionnelle) JO à l'ensemble des agents assurant ou contribuant à la production durant la période JO/JOP 2024, ainsi qu'aux agents ayant effectué des tâches en lien avec la préparation de l'événement.

#. La CFDT revendique également **l'augmentation de la prime JO** (montant actuel de 50€ par jour) et son versement sur chaque JS assurée sur une journée d'épreuve.

### L'EMPLOI ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Au-delà des questions de rémunération, la CFDT Cheminots souhaite que des négociations soient ouvertes pour traiter la question de **l'emploi et des conditions de travail**.

En effet, l'organisation des JO & JOP va générer une augmentation de la charge de travail qui doit conduire à une augmentation d'effectifs. Pour la CFDT Cheminots, deux aspects sont à traiter :

#. La création d'**emplois pérennes** et suffisants pour assurer, au-delà des JO & JOP, une production de qualité dans des conditions de travail améliorées;

#. Le maintien d'une **trajectoire d'emplois positive** sur l'ensemble des métiers.

**LA TABLE RONDE DU 22 MAI SERA PRIMORDIALE POUR FAIRE AVANCER LES REVENDICATIONS PORTÉES PAR LA CFDT ET FAIRE DES JO UN VÉRITABLE LEVIER DE PROGRÈS SOCIAL.**